



A lire avant d'agir

www.argusauto.com

Mercredi 04 Juillet 2007

Stéphane Favaretto Responsable Marketing d'Ineas, société d'assurance par Internet

Quel acheteur d'un véhicule d'occasion ne s'est pas dit, lorsque son agence d'assurance est fermée : « Zut, je ne peux pas partir avec ». La compagnie d'assurances néerlandaise Ineas, créée en 1998 pour proposer des contrats exclusivement par Internet et active aujourd'hui aux Pays-Bas, en Allemagne, en Grande-Bretagne, en France et, depuis le 1er juin, en Espagne, offre de souscrire un contrat ponctuel, de cinq jours, et par téléphone mobile pour pallier cet écueil. Ineas gérera en 2006 150 000 contrats auto.

"Nous proposons aux acheteurs de VO un contrat ponctuel de 5 jours et par téléphone mobile. Il préfigure l'interconnexion naturelle entre le mobile et l'Internet"

Quelle a été la motivation d'Ineas pour lancer l'assurance "5 jours et par mobile" ?

Ce n'est pas à L'argus que je vais l'apprendre : Internet a transformé la vente des occasions. On n'hésite plus à acheter son véhicule loin de chez soi, à des centaines de kilomètres, après des envois de photos, et on conclut volontiers la transaction par paiement dématérialisé, à distance. Il arrive que des automobilistes qui achètent un véhicule, pré-souscrivent une assurance pour le rapatrier jugent finalement sur place que la voiture ne correspond pas à la promesse. Ils doivent annuler leur assurance, faire de nouvelles démarches en cas de nouvelle acquisition. Plus communément, ce sont des acheteurs du week-end qui ne peuvent souscrire leur assurance parce que leur agence est fermée. Nous avons voulu répondre ce besoin. Puisque nous sommes à l'avant-garde des offres basées sur les nouvelles technologies, nous avons construit un produit qui rend le client totalement autonome. Il effectue la souscription avec son téléphone mobile ; il peut solliciter un devis avant de se décider à souscrire la formule. Et nous lui proposons un contrat limité à cinq jours pour lui permettre de rapatrier le véhicule, de préparer sa souscription définitive et de le laisser totalement libre de poursuivre avec Ineas ou de choisir un autre assureur. Au terme des cinq jours, s'il choisit Ineas, nous lui remboursons le contrat de 5 jours, XPRS. Le contrat inclut une assistance au cas, où, par malheur, il subirait une panne ou un accident avec son nouveau véhicule.



Vous avez des enquêtes et sondages pour concevoir ce produit. Quelle cible visez-vous ?

L'Internet et le mobile fonctionnent de plus en plus en interaction et ils s'interconnecteront naturellement d'ici quelques années. Nous sommes positionnés sur le créneau de l'"e-souscription" de services sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions. En 2006, 14 millions de possesseurs de téléphone mobile en utilisaient les services. Dans l'immédiat, notre contrat est un produit d'appel mais il est clair que ces adeptes sont nos clients idéaux puisqu'ils font

tout par eux-mêmes, sans aucune assistance, jusqu'au paiement en ligne en mode sécurisé. Notre système intègre en effet une clé de chiffrement 128 bits, identique à celles des webs marchands. Dès aujourd'hui, notre contrat de 5 jours peut être souscrit à partir de tous les mobiles du marché qui intègrent un navigateur Internet (dits Mobi, 50 % du parc actuel) -il suffit de saisir "xprs.mobi" dans l'espace URL- et ceux de la génération précédente (wap) : il faut saisir "xprs.ineas.fr". Seuls ceux qui ont plus de cinq à six ans d'âge peuvent présenter des problèmes de sécurité pour l'e-paiement. Pour vous donner une idée de la simplicité de la procédure, le souscripteur saisira moins de 80 caractères, la moitié d'un SMS standard. Tous les autres choix se feront par des sélections dans des boîtes de dialogue ou des clics.

Notre offre comporte des restrictions : il faut justifier de trois années de permis de conduire et d'assurance et être en train d'acheter le véhicule. Un véhicule que vous possédez déjà ne peut être assuré par XPRS.



Combien coûte votre produit ? Comment fournit-on la preuve de la souscription d'assurance en cas d'interpellation par les forces de l'ordre ?

Comme pour l'assurance auto classique, le tarif de XPRS dépend des informations relatives au conducteur et au véhicule. Nos simulations le situent, selon le profil du conducteur, pour une couverture au "tiers", entre 6 € et 8,40 € ; pour une couverture "tous risques", il oscille de 15 € (Audi A3 diesel 2003), 18 € (Ford Focus C-Max diesel 2006) à 26 € (Citroën C4 2006). Le coût de connexion "mobi" ou "wap" varie de quelques centimes d'euro à 1 euro. La situation face aux forces de l'ordre est la même que celle d'aujourd'hui quand votre agence vous confirme par téléphone que vous êtes assuré, sans pouvoir vous fournir d'attestation (1). Nous confirmons la souscription par SMS sur mobile et par email. Mais, dans tous les cas, le conducteur dispose d'un délai pour présenter l'attestation. Une fois à son domicile, il peut imprimer le document.

www.ineas.fr

(1) Le défaut de présentation est verbalisé d'une amende de 1ère catégorie mais n'entraîne aucun paiement si l'attestation est présentée dans le délai de cinq jours.

Propos recueillis par Joseph GICQUEL

© L'argus de l'automobile. Tous droits de reproduction réservés